



HAL
open science

“ La ferme! ”: verbe... ou non ?

Remi Camus

► **To cite this version:**

Remi Camus. “ La ferme! ”: verbe... ou non?. “ Le complexe du verbe ” (laboratoire Episteverbe, IUFM de Lyon – Université Claude Bernard), May 2012, Lyon France. hal-01684338

HAL Id: hal-01684338

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01684338v1>

Submitted on 15 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La ferme ! » : verbe... ou non ?

Rémi CAMUS

MoDyCo / INALCO

Version d'auteur. Les formulations définitives se trouvent dans la version publiée :

Actes du colloque « Le complexe du verbe », organisé par le laboratoire Episteverbe, 30-31 mai 2012 (IUFM de Lyon – Université Claude Bernard), éditions Peter Lang, pp. 67-79.

Le titre de notre colloque « le complexe du verbe » suggère plusieurs interprétations. Si un complexe est bien un « ensemble de termes divers (...) form[ant] un tout plus ou moins cohérent » (TLFi, *s.v.*), on peut y voir un synonyme local de « catégorie » ; on insiste alors sur le fait que le verbe est une construction mobilisant diverses unités élémentaires : morphèmes radicaux, affixaux et désinentiels, auxiliaires. Sans doute faut-il aussi entendre que le verbe possède une « complexité » qui lui est propre. Éprouverait-il même quelque « complexe » de se trouver mêlé sans autre forme de procès à la cohorte des parties du discours, lui auquel on attribue pourtant un rôle prééminent dans la construction de la phrase ? Voici le verbe pris entre son appartenance à une classe d'entités construites et la fonction dite « verbale » constitutive de la phrase. C'est ce point qui sera l'objet de l'étude qui suit, au travers d'une expression pour laquelle toutes les décisions catégorielles, qu'elles soient intuitives ou fondées en raison, sont menacées : l'exclamation *La ferme !*

Une enquête approfondie sur cette expression fut menée par Françoise Kerleroux dans une série de travaux (cf. Bibliographie : 1991, 1996) alimentant le modèle positionnel de la théorie générativiste (Milner 1989). Dans ce modèle sont distingués, sur le terrain des catégories, les termes et les positions qu'ils occupent. Ce qui ouvre la voie au domaine qu'avait élu Françoise Kerleroux : les cas de

discordance entre, d'une part, la formule catégorielle des sites syntaxiques et, d'autre part, l'appartenance catégorielle des termes qui occupent ces sites. Par exemple : les verbes à l'infinitif employés de manière substantive ; les cas où il n'y a pas de treillage syntaxique (*Mon œil ! Zut ! Oui ?*) et, donc, *La ferme !*

En dédoublant systématiquement l'incidence de l'étiquetage catégoriel, la théorie des positions se présente comme une entreprise visant à sauver un élément central de l'édifice grammatical antique : les « parties du discours » seraient mutuellement exclusives, quel que soit l'item qu'elles servent à étiqueter, terme ou position. Nous verrons que ce postulat laisse un goût d'insatisfaction pour une expression telle que celle en discussion ici. Plus généralement, nous tenons que les parties du discours ne sont pas des atomes théoriques ultimes, mais bien des catégories linguistiques, et à ce titre, effectivement, des complexes de propriétés qu'il s'agit d'analyser plus avant. Les limites de cet article ne permettent pas de déployer cette entreprise de déconstruction collective menée dans le cadre de la théorie d'Antoine Culioli¹ ; son objectif est plus humble : montrer que l'analyse du fonctionnement de *La ferme !* nécessite qu'on outre passe le cadre des parties du discours.

I. *La ferme !* vs *Ferme-la !*

La différence entre les deux expressions se fait jour à l'issue d'une analyse distributionnelle élémentaire :

a) Etude paradigmatique

Ferme-la, qui présente l'ordre canonique VO pour le syntagme régime en français, se prête aux substitutions banales suivantes :

- (1) *Ferme-le, ton clapet !*
Fermez-la !
Boucle-la !
Ouvre-la (*Pour une fois qu'on te demande de t'exprimer, vas-y !*)

¹ S. de Vogüé (à paraître) les décrits comme participant des effets d'un jeu entre quantité et qualité.

En revanche, sans reprise anaphorique, *??Ferme-le !* est *a priori* impossible avec cette même interprétation.

Le tableau est tout à fait différente avec *la* antéposé :

(1')	La	ferm(e)	ferme
	*Le	?boucl(e)	*fermons
		*ouvr(e)	*fermez

On voit qu'aucune des substitutions caractéristiques d'un syntagme verbal n'est possible :

;

- Impossibilité de substituer *le* à *la*, même avec reprise : **Le ferme, ton clapet !* L'élément *la* ne présente pas la propriété d'un pronom régime.

b) L'étude syntagmatique:

L'expression *La ferme !* présente une variation syntagmatique plus large que la séquence verbale canonique puisque le destinataire est indifférent au nombre (cf. 2 et 2') :

(2) *La ferme, les gars !*
La ferme, Jacqueline !
La ferme, les mouettes !

(2') **Ferme-la, les gars !*

Par ailleurs, il se confirme que *la* n'est pas lié par une anaphore. Comparer (3) et (3') :

(3) **La_i ferme, ta gueule_i !*
(3') *Ferme la_i, ta gueule_i*

L'ordre des constituants illustré par (3) n'est possible qu'en présence de deux domaines phrastiques, sans anaphore :

(3") *La ferme ! Ta gueule !*

On démontre ainsi :

- qu'il ne saurait s'agir de l'impératif singulier de *fermer* – si tant est que celui-ci se comporte toujours comme un verbe ;

- plus généralement, que *ferme* ne se comporte pas dans *La ferme !* comme une forme fléchiée de *fermer*, opposable à d'autres formes du paradigme flexionnel du verbe. Ce qui tend à miner également la solution qui verrait une forme elliptique de « (Tu) la fermes ». Cette solution *ad hoc* ne ferait qu'ajouter un problème supplémentaire : pourquoi pourrait-on élider *tu* ici et non dans « Tu l'ouvres » ?

Une issue consisterait à qualifier *La ferme !* d'expression figée : on aurait un bloc inanalysable – « la-ferme » de même que Roland Barthes proposait d'écrire *je-t-aime* en un seul mot. En faveur de cette solution, on peut citer l'usage délocutif :

(4) *La fermer* « faire ce qu'on est intimé de faire par l'ordre 'la ferme' »

(4') *Tu ferais mieux de la fermer !*

Toutefois, que la majorité des informateurs consultés acceptent la substitution argotique *La boucle !* suggère que le bloc *La ferme !* reste scindable en deux éléments, dont un élément, *ferme*, qui n'est pas étranger à l'idée de « fermeture ».

Reste donc l'interprétation distributionnelle alternative (5) suggérée par Kerleroux. Seule cette analyse explique l'impossibilité d'alterner *le/la* et d'opposer des formes fléchies du verbe :

(5) *La*^{ARTICLE} *ferme*^{SUBSTANTIF} !

Il s'agirait d'une *expression* au sens technique : une séquence autonome mais non enchâssable, comme peuvent en constituer tous les groupes syntaxiques majeurs : nominaux, verbaux, adjectivaux, prépositionnels. Ils sont alors isolables, mais dotés d'une valeur

exclamative. Il se trouve que cette propriété est partagée avec les impératifs, cf. (6) et (6') :

(6) **Il a dit que la ferme.*

(6') **Il a dit que ferme-la.*

D'un autre côté, la piste nominale permet de comprendre pourquoi *La ferme !* n'est pas équivalent à *Ferme-la* : on n'identifie pas un interlocuteur singulier, on se contente d'en appeler au silence. Reste qu'il nous faut conserver le lien avec l'interprétation dynamique de la séquence : l'injonction n'envoie pas pâtre son destinataire dans une exploitation agricole (*une ferme*).

II. Hypothèse de la dérivation VERBE => NOM

L'hypothèse de Fr. Kerleroux, conformément à l'approche strictement catégorielle que choisit cet auteur, consiste à reverser *ferme* de *La ferme* dans le mécanisme très général de dérivation dite « régressive » en français : plus exactement, *ferme* substantival serait le produit d'une règle de construction morphologique sans morphème suffixal, à savoir d'une conversion qui dérive un nom à partir de la base verbale nue. On postule donc qu'interviennent deux opérations : extraction de la base verbale et application du genre féminin. Je l'illustre avec mes propres exemples :

(7) *Marcher* => *la marche* ≠ *une marche d'escalier*
Tourner => *La tourne !* (= « *Tournez la page !* » en musique) ≠
*une tour, un tour*²

Se presser => *la presse* ≠ *une presse*
Passer => *la passe* ≠ *Traquer* => *la traque*

² Faudrait-il de la même façon distinguer la *presse* (précipitation) de l'outil dénommé *presse*, voire un emploi occasionnel du déverbal *passe* par rapport aux acceptions terminologiques (*passé de matador, de prostituée, de footballeur*) ? Kerleroux distingue deux types d'histoire dérivationnelle : *ferme* serait toujours un substantif construit, mais dissocié des emplois régulier dans le sens reçu « métairie » ; en revanche, le substantif *barbe* correspondrait à deux étapes distinctes d'une chaîne dérivationnelle : *barbe*¹ > *barber* > *la barbe*² !

Les dictionnaires consultés n'enregistrent pas cette valeur dynamique du substantif *la / une ferme*. Tout au plus trouve-t-on, outre la ferme du métayer, la ferme d'une charpente (cf. (8), désignation technique qui peut elle aussi être ramenée à une spécialisation locale du sens vieilli « fixer, attacher » de *fermer*, cf. italien *fermare*), ou encore la ferme d'une scène de théâtre qui exploite quant à elle le sens « arrêter, occulter » (9).

Jean-Pierre Néraudeau décrit ainsi la ferme d'une charpente, qui donne aussi l'expression *fermer une voûte* = « consolider une voûte ; mettre une clef de voûte » :

(8) « Ferme. *n.f.* Déverbal du verbe *fermer* au sens étymologique de *rendre ferme, fortifier* (latin *firmare*).

Arch. – Ensemble de pièces de charpente formant essentiellement un triangle composé de deux arbalétriers qui portent le versant du toit, d'une poutre horizontale dans laquelle sont assemblés les arbalétriers et d'une pièce verticale recevant la tête supérieure des arbalétriers et dite poinçon. Dans certains toits les pannes (pièces longitudinales) sont supportées par des murs pignons et des murs de refend, ce qui supprime la ferme. Les croupes et les dômes comportent nécessairement des demi-fermes. »

(*Dictionnaire d'histoire de l'art*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, s.v.)

Quant à la ferme comme élément de décor théâtral, cette technique désormais obsolète était décrite en détail par Germain Bapst :

(9) « Par ferme, il faut entendre deux châssis partant des deux côtés de la scène, venant se rejoindre au centre et se refermer hermétiquement pour arrêter la vue des spectateurs. Les fermes en s'ouvrant laissent voir un nouveau tableau au fond de la scène, tandis que quand elles avancent elles font disparaître aux yeux du public le décor de fond déjà existant. »

(*Essai sur l'histoire du théâtre : la mise en scène, le décor, le costume, l'architecture, l'éclairage, l'hygiène*, Hachette, Paris, 1893, p. 384 [en ligne sur le site Gallica])

D'*hapax* syntaxique qu'il était, *La ferme !* devient un *hapax* lexical. Mais cela ne le rejette pas dans le caprice, ou plus exactement : le caprice trouve sa raison. Car la construction de dérivés à partir de radicaux verbaux nus, procédé morphologique atypique dans les langues romanes et d'origine récente, produits des entités qui ont précisément la caractéristique de demeurer tendanciellement au seuil du stock des unités lexicographiques identifiées comme des mots de plein droit. Fr. Kerleroux relève surtout des occasionalismes comme (10) – et tout se passe alors comme si l'on assistait à la naissance d'un mot ; ou encore des emplois sans article au sein d'expressions figées, cf. (11) :

(10) *l'élève des choux* (Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*)

(11) *sans cesse / conteste / encombre*

un sentier de traverse, mettre un tonneau en perce

à l'estime / à la renverse / à l'arrache

Il n'y a pas péril en la demeure

Comme tous ces mots, *ferme* dans *La ferme !* est un mot construit (« action de fermer »), de même que le fut peut-être le substantif *ferme* attesté par les sources lexicographiques aux sens « dispositif de clôture » ou « exploitation agricole mise à disposition par contrat », avant que ce dernier emploi, soustrait à la sphère spécialisée des écrits juridiques, ne se conventionnalise au point de fournir un radical homonyme.

En somme, *La ferme* serait comparable à *Le silence* ou *Silence*, la dimension « temporelle » en plus (Kerleroux 1996 : 214). Il faut dès lors intégrer à la description la présence nécessaire de l'article défini, par contraste avec l'injonction synonyme *Silence !* L'examen de la séquence #*Le/LA N*# en français s'impose.

III. La séquence #*Le/LA N*#

Un relevé raisonné des emplois de #*Le/La/Les X*# montre que l'injonction peut-être dissociée des emplois exclamatifs, et que ces derniers ne constituent qu'un pan du tableau général. À condition de substituer au dérivé *ferme* un N à l'empan sémantique plus large et non dérivé, par exemple *chien*. On mobilise pour ce faire des critères « énonciatifs » – au sens restrictif de « relations intersubjectives » – qui fournissent les rubriques suivantes :

A. Titre

Soit l'échantillon suivant :

(12) *Le chien* (film de Christian Monnier, 2009), *Le lion* (roman de Joseph Kessel, 1958), *La mouette* (pièce d'Anton Tchekhov, 1896), *L'assommoir* (roman d'Emile Zola, 1877), *Le confident* (roman d'Hélène Grémillon, 2010), *Le cerveau* (film de Gérard Oury, 1968), *La lectrice* (film de Michel Melville, 1987), *La disparition* (roman de Georges Pérec, 1969), *La métamorphose* (roman de Franz Kafka, , *Le mépris* (film de Jean-Luc Godard, 1963), *L'arnaque* (film de George Roy Hill, 1973), *Le pornographe* (chanson de Georges Brassens, 1958), *La danse* (tableau d'Henri Matisse, 1910).

Ces désignations d'œuvre constituent des emplois hors interlocution, à savoir : en dehors de l'opposition *je/tu*, locuteur / allocutaire. Le N n'est pas prédiqué de l'œuvre, au sens trivial où il n'est pas dit de ce film qu'il est un/le chien. Tout au plus peut-on rétablir une relation de désignation – *Ce film s'appelle 'le chien'* – comme dans (13) :

(13) *Au tarot, ces cartes qu'on pose au milieu s'appellent 'le chien'*

La relation de désignation est médiata : le titre est donné comme le représentant détachable de l'œuvre, et en retire une ambivalence référentielle. D'une part, *Le chien*, *Le pornographe*, *La danse* catégorisent les œuvres en question puisqu'il s'agit bien d'une « histoire de chien », « d'une chanson de pornographe », d'un « tableau de danse » ; de même, *mutatis mutandis*, que *Un chien* illustre parfois des vignettes dans les manuels de langue ou *Chien* pourrait légèder une cage dans quelque zoo des animaux domestiques. D'autre part, les titres reçoivent en retour les déterminations particulières des œuvres singulières : *chien*, *pornographe* et *danse* dénotent l'élément central – et unique – de chacune de ces créations datées : héros du récit ou narrateur, nœud de l'intrigue ou motif principal.³

³ Cf. Bernard Bosredon (1997, chap. III) au sujet des titres de tableaux, pour une discussion de l'opposition tracée par Guillaume entre titre « formel » Ø + N donnant à voir la chose même, et titre « matériel » LE + N livrant un contenu linguistique. Bosredon argumente en faveur d'une opposition plus linguistique : deux types de définitude, l'une

B. Prise de conscience

- (14) *(Oh,) le chien ! Regarde, le chien ! (Regarde le chien !)*
(Zut,) le chien ! On a oublié le chien !

Il s'agit cette fois d'un emploi plongé dans une interlocution immédiate. L'initiative appartient au locuteur : je te fais part d'un fait au moment où il m'apparaît. Mais ce qui est ainsi désigné est reconnu après-coup, en décalage avec sa manifestation, initialement inaperçue ou oubliée. Ce décalage va de pair avec une propriété saillante qui justifie l'exclamation : un chien qui mérite qu'on le regarde, ou qu'il faut prendre avec soi. Il ne s'agit donc pas de la pure prédication d'existence illustrée par (15) :

- (15) *(Oh,) un chien ! Regarde, un chien ! (mais *Regarde un chien !)*
(Zut,) un chien !

C. Injonction

- (16) *Le chien ! (vous n'entendez pas qu'il gratte pour entrer depuis cinq minutes ?)*
La porte !
Les patins !

Le locuteur s'en remet à l'allocutaire : tu dois faire quelque chose avec la porte (l'ouvrir, la fermer, la tenir), les patins. Pour contextualiser *Le chien !* on ne peut s'empêcher d'imaginer un rituel analogue, qui consisterait par exemple à gratifier le chien domestique d'une caresse lorsqu'on pénètre dans l'appartement. Autrement dit, l'objectif est de prévenir ou relever la négligence actuelle de l'interlocuteur au regard d'une habitude. Alors que les instructions *Lumière !* (dans une salle de

in situ, l'autre hors site d'étiquetage. Les deux conceptions ont en commun de souligner l'écart maintenu par l'article défini entre la séquence du titre et son référent, écart constitutif de l'effet de désignation. Cet écart est particulièrement sensible lorsqu'on quitte le domaine des créations artistiques. Dans les locaux de l'IUFM de Lyon, le balisage *Les hommes* vs *Les femmes* transforme la visite des lieux d'aisance en tranche d'histoire, effet soutenu par une typographie reproduisant une écriture manuscrite.

projection) ou *Pince !* (dans une salle d'opération) servent à demander un ustensile requis à telle étape d'une procédure, sans aucun oubli ni négligence.⁴

D. Commentaire

(17) *Le chien ! Il m'a encore roulé...*

(18) *L'angoisse !*

(Putain) Le vent !

La vache !

La guigne !

Le pied !

Contrairement aux titres, la désignation fonctionne ici en interlocution. Une fois de plus, entre le référent et le nom qui le représente s'instaure un écart, bien perceptible en comparaison avec l'adresse injurieuse *Ramasse, chien !* Comme dans l'injure, la séquence qui nous intéresse revient bien à prédiquer une propriété, et l'on relève d'ailleurs de nombreux adjectifs substantivés (*L'imbécile, L'idiot, Le sot, Le con, L'enfoiré* etc.) ; toutefois, cette prédication prend la forme d'un *a parte* adressé à un tiers, à la galerie ou à soi-même, d'un commentaire qui peut donc caractériser non seulement un interlocuteur, mais aussi bien tout phénomène ou état de choses.

Titre (A), prise de conscience (B), injonction (C) et commentaire (D) exhibent à leur façon une dissociation entre existence et qualité que l'on observe dans les autres emplois de *#le/la N#*. Elles n'épuisent pas les possibles, mais représentent quatre pôles sans préjuger des éventuels mixtes. Parmi les emplois mixtes du point de vue du classement proposé, je signale les désignations d'autrui utilisées comme termes d'adresse : *Eh, la miss !* ou *Salut, le Pierrot !* ou encore *Bonjour, le chien !* On retrouve un décalage référentiel : tout se passe comme si l'on utilisait pour interpeler autrui une expression au premier chef destinée à parler d'elle ou de lui en troisième personne. *La miss !* est « toi qu'on appelle 'miss' », *Le Pierrot* est « toi qu'on appelle Pierrot ». C'est donc un mixte entre A (désignations) et D (autrui est interpellé), avec une

⁴ Sur ces séquences, on se reportera à Sarah De Vogüé (1998).

spécificité pour les séquences contenant un nom générique : *Le chien*, *Le chat*, *La princesse*. L'emploi « en troisième personne » nécessite l'article : *Bonjour, le chien* => « toi qu'on appelle 'le chien' » (comme dans : *Tu as promené le chien ?*) et non « toi qu'on appelle 'chien' ».

Parmi les quatre rubriques identifiées, A et B ne décrivent pas correctement *La ferme !* Le point commun avec D est la présence d'autres déverbaux sans suffixe :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| (19) <i>La barbe !</i> (barber) | ≠ poils du menton et des joues |
| <i>La galère !</i> (galérer) | ≠ navire de guerre |
| <i>La poisse !</i> | |

Mais *La ferme* demeure sans analogue dans cette rubrique, ce qu'indique notamment l'impossibilité de modifier le prédéterminant :

- (20) *La ferme !* (injonction) => * *Quelle ferme !*

vs

- Le chien !* => *Quel chien !*
La barbe => *Quelle barbe !*
L'angoisse => *Quelle angoisse !*
Le pied ! => *Quel pied !*
La galère ! => *Quelle galère !*

L'impossibilité de substituer *quelle* à *la* ne retire pas crédit au traitement nominal de *ferme* dans *La ferme* : elle est à relier à la valeur optative (souhait qu'autrui « se la ferme »), naturellement absente des séquences de la rubrique « commentaire ». On vérifie ce contraste dans les contextes (21) rendant possible la séquence *Le silence !* Il s'agit alors de qualifier un état de choses, non d'intimer un ordre :

- (21) *L'orchestre s'est tu, et là – le silence.*
Le silence, dans la salle d'examen – j'te raconte pas !

La ferme est donc exclusivement du type C. Quelque chose dans l'exclamation *La ferme* l'attire vers l'injonction. Ce n'est pas l'origine déverbale, puisque la valeur injonctive se retrouve également sans verbe

correspondant (*La paix !*) ; ce n'est pas l'élément « *le* », puisque la valeur injonctive se retrouve sans article (*Silence !*). Kerleroux a résolu le *hapax* syntaxique et le *hapax* morphologique : à chaque fois, elle a introduit la séquence dans une série régulière ; demeure le *hapax* lexical, qui se fait jour dans ce tableau où nous avons introduit des types énonciatifs.

IV. Des catégories

Les deux analyses en lice sont exclusives l'une de l'autre lorsqu'on les formule en termes de parties du discours : *ferme* est soit verbe, soit nom ; *le* est soit pronom, soit article. Et pourtant, l'on hésite à bon droit : quelle que soit l'analyse retenue, la séquence ne présente pas de structure phrastique reconnue comme « canonique ».

Le groupe syntaxique *La ferme !* constitue en soi un énoncé, sans être intégré dans une unité supérieure. Il ne possède pas de site positionnel susceptible de lui attribuer une fonction. Dans la théorie de l'occupation développée par Milner et Kerleroux, il ne se pose pas ici de problème d'adaptation entre les catégories respectivement associée à telle position syntaxique, et tel atome du lexique.

Verbe, nom, ou peut-être en allant plus loin dans l'indistinction : et si certains atomes de langue n'étaient pas catégorisables en termes de parties du discours ? Si le recours au radical nu du verbe, entité inférieure au « mot », permettait justement de jouer sur l'indétermination catégorielle ? On comprendrait mieux pourquoi les produits de la dérivation dite « régressive » peinent à s'imposer comme des noms de plein droit.

Il se trouve qu'on s'interroge de longue date sur certaines formes présumées d'impératif de verbes du premier groupe, lequel groupe neutralise justement des oppositions marquées dans les deuxième et troisième groupes⁵. En particulier, Léo Spitzer relevait un « impératif des marins » dans toute la Romania, fréquemment dans les commandements :

⁵ L'orthographe *Ferme !* comme *Va ! Veuille ! Aie ! Sache !* omet le -S de la deuxième personne (cf. *Fermes-en d'autres ! Vas-y !*).

(22) *En avant, maaarche !*

- L'impératif des marins présente lui aussi une distribution lacunaire :
- pas de pluriel (**En avant, marchez !*), s'adresse à un groupe sans identifier d'interlocuteurs individuels ;
 - figement phraséologique.

Cet impératif est rapproché par Léo Spitzer des emplois non injonctifs de l'impératif indo-européen (valeurs désignatives, aoristiques etc.). Mais je souhaiterais mentionner un autre emploi de *Ferme* qui partage ces propriétés de l'« impératif des marins » et qui se trouve quant à lui catégorisé comme adjectif (!) dans l'article correspondant du *Trésoir de la langue française* (version TLFi) :

« *Interj., vieilli.* – Quand on veut inciter au courage. '*Allons, ferme mes amis !*' (Ac.) »

Il n'est pas question de réduire l'écart entre les injonctions de se taire et de tenir bon, mais d'observer ce surprenant continuum reliant trois catégories majeures : *Ferme-la !* ou *Ferme-là !*, *La ferme !* et, donc, *Là, ferme !*⁶ L'indétermination catégorielle se trouvant portée à son comble, l'analyste se trouve *in fine* rapporté à l'étude de l'unité morpholexicale <FERM-> en soi, hors toute catégorisation.

V. Ce qu'énonce <FERM->/<FIRM->

Partout <FERM->, ainsi que son allomorphe <FIRM->, impose la représentation d'un terme X bornant un espace de variation {E, E'} ; la représentation de X au niveau syntaxique dépend des catégories :

⁶ Situation peut-être unique et fortuite. Toutefois, Jean-Charles Hilaire me signale un brouillage analogue en créole guadeloupéen pour l'expression *Pé la* souvent interprétée mot-à-mot à partir de fr. « Paix là » Or cette analyse se heurte à la voyelle fermée de *pé* alors que le répondant de fr. *paix* est *pè* ; et le statut de la reste mystérieux (On peut réduire *Jistis pou Matiren* « Justice pour Maturin » en *Jistis !* « Justice ! », mais pas en **Jistis la !*). Une analyse catégorielle stricte rapprocherait *Pé la* de *Pé bouche a'w* (cf. *Peux bouche à-toi*) : « Maîtrise ta bouche » ; l'élément *la* accompagne fréquemment un impératif intransitif : *Fè jistis la !* « Fais justice ! ».

En (24'), ce sont des sujets syntaxiques non agentifs qui lexicalisent X, et les énoncés décrivent des relations spatiales ou temporelles :

(24') *Une haute grille en fer forgé noir ferme le jardin.*

Claude ferme la marche.

Valentino ferme le bal. Le défilé Valentino a clôturé mercredi la présentation des collections de haute couture automne-hiver 2010-2011 (parismatch.com).

Enfin (24'') illustre le cas où l'élément se dispense explicitement d'introduire la représentation d'un agent :

(24'') *La porte...*

Ton anorak...

Le robinet...

**Notre magasin...*

**Ta gueule...*

La fleur...

?La parenthèse... ... se ferme (tout[e] seul[e]).

**Le chocolat...*

Le fichier...

Cf. également *refermer*, *enfermer*.

2) X est ce qui est *ferme* – c'est à dire résistant à ce qui peut affecter son intégrité, le déformer, le faire changer :

(25) *Proposition / Résolution...*

Sol... ... ferme

Chair...

(Attendre de) pied...

Parmi les termes passés en revue en (24), *chocolat* devient possible : *du chocolat bien ferme* sera par exemple l'appareil que travaille l'artisan chocolatier.

Cette configuration qui se retrouve dans les emplois mettant en jeu un autre procès (*se tenir ferme, chopiner ferme, vendre ferme*) est reprise dans les dérivés *fermeté, affermir* et les dérivés savants *affirmer, firmament*.

3) *ce qu'on appelle 'ferme'* : diverses incarnations des composantes du scénario de blocage par X d'un espace de variation {E,E'}. On a relevé des dispositifs qui ont pour vocation de *fermer* : la *ferme* est le X qui scelle en un tout solidaire les parties de la voûte d'une charpente ; la *ferme* du décor de théâtre est le X qui empêche le regard d'accéder au fond de la scène. Dans la convention de *fermage* conclue entre le *fermier* et le bailleur, le X est la convention qui les lie formellement ou l'exploitation agricole elle-même. On voit que dans ce dernier cas, ce sont les sujets en présence qui fournissent l'espace de variation {E, E'}.

VI. Retour à *La ferme* !

L'indétermination catégorielle de *ferme* dans la séquence *La ferme* ! permet d'identifier X comme l'interlocuteur en tant qu'agent de fermeture (dans la lecture verbale) voire comme support de non variation (dans une éventuelle lecture attributive), mais aussi comme le locuteur lui-même qui stoppe net la logorrhée d'autrui en nommant la représentation associée à <FERM-> (lecture nominale).

Cette indétermination permet d'insister sur la variation de l'expression : tantôt brutale injonction adressée à l'interlocuteur, tantôt *a parte* bougon, tantôt encore exclamation agacée qu'on jette à la cantonnade : *La ferme, les mouettes* !

Bibliographie

Bosredon, Bernard, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, P.U.F., collection « Linguistique nouvelle »,

De Vogüé, Sarah, 1998. « *Couteau* : Calcul des valeurs sémantiques et pragmatiques d'une 'mention pure' ». Ms., Laboratoire de Linguistique Formelle.

De Vogüé, Sarah, (à paraître), « Effets sémantiques, syntaxiques et énonciatifs du jeu entre quantité et qualité », Ms., Laboratoire de Linguistique Formelle.

Kerleroux, Françoise, 1991, « L'exception et la règle », *Le gré des langues*, 2 : 67-81.

Kerleroux, Françoise, 1996, *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*, Sens et Structures, Presses universitaires du Septentrion.

Milner, Jean-Claude, 1989, *Introduction à une science du langage*, Le Seuil, collection « Travaux linguistiques ».

Spitzer, Léo (1941), « L'impératif des marins », *Modern Language Quarterly*, 2(4) : 531-550.